

Informations diverses

MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86
Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Christelle MILON
Secrétariat Général : Céline GILIS

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h

Le jeudi : 8h30 - 12h30 FERME L'APRES MIDI
Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Permanence des élus :

Le samedi de 10h à 12h

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudis de chaque mois.

INSCRIPTION A LA MAIRIE

La ferraille doit être sortie devant le portail

BIBLIOTHEQUE

Mercredi 16 h30 - 18 h
Vendredi 16 h 30 - 18 h
Samedi 11 h - 12 h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

BUREAU DE POSTE

Du Mardi au samedi de 9h à 12h30
FERME LE LUNDI

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 15h, le samedi à 11h30

Etat Civil 2012

NAISSANCES

Morgane DELOS ARCANDO	21.01.12
Enza DEPREZ	29.01.12
Sabrina GUETIBI	03.02.12
Axel SICARD	21.02.12
Ethan MOUILLERAC	25.04.12
Léa VALES	31.05.12
Mattis LEMERCIER	12.06.12
Juliette LANOE	05.07.12
Alizée RAMEAUX	20.07.12
Evana LOUIS	01.10.12
Ethan CHAIGNEAU	01.12.12

MARIAGES

Florence POUGET et Rémi CASSAN	19.05.12
Eugénie CARPENTIER et Kévin VELE	28.07.12

Carole PORTET et Stéphane VIELFAURE

18.08.12

DECES

Charles ESCARRA	03.02.12
Marie Jeanne SUCHET	16.02.12
Sophie KOSZYKOWSKA	29.04.12
Ginette BANCE	01.05.12
Pierre BLANDIN	26.07.12
André BONNEFOUS	12.08.12
Pierrette DESCAZEAUX	25.10.12

Mairie de MEAUZAC

Meauzac informations

Décembre 2012

Bulletin N° 25

LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,



La commune, malgré les difficultés économiques, continue d'évoluer et de se structurer en fonction des besoins identifiés.

Vous trouverez dans ce numéro ce qui fut le temps fort de ce semestre, un compte rendu de l'inauguration de votre centre bourg. Ce jour là, Madame PINEL, la Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, Monsieur BAYLET, le Président du Conseil Général, Monsieur SUDRY, le Préfet, Madame GARCIA, la Sous Préfète, ont pu mesurer l'effort consenti en faveur des administrés de Meauzac. La commune a été citée en exemple par Madame la Ministre. Ce travail de restructuration est le dénominateur commun au développement de tout le village. L'actualité nous montre aujourd'hui que les problèmes de désertification rurale, artisanale, commerciale ou de services ne sont pas qu'une simple illusion. C'est malheureusement le problème majeur de nombreuses collectivités de France et de Navarre.

Nos petits écoliers et leurs enseignants ne sont pas oubliés puisque la construction d'une nouvelle salle de classe vient de voir le jour et préfigure d'un aménagement plus général de notre groupe scolaire. Tout ceci en veillant bien à nos finances publiques car là aussi l'actualité n'est pas des plus réjouissantes concernant les dotations aux communes.

Malgré tout, je sais que pendant cette période de fêtes, vous saurez comme toujours, marquer celles-ci de nombreuses marques d'affection et de solidarité envers vos proches et envers la communauté Meauzacaise.

Au nom du conseil municipal et en mon nom propre, je vous souhaite de très bonnes fêtes et que 2013 soit une année prospère.

José LACOMBE

SOMMAIRE

Au conseil municipal (2 ^e semestre 2012)	p 2
Le travail des commissions	p 3
L'urbanisme	p 4
Les travaux	p 6
Les Petites nouvelles brèves	p 7
Rencontres Meauzacaises	p 13
La Communauté de Communes	p 15
Le mots des associations	p 19
Informations diverses	p 32
État civil	p 32

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

SEANCE DU 23 JUILLET

Création d'un emploi permanent pour la dispense des cours d'anglais

Le contrat de l'intervenante en anglais arrivant à son terme et les règles de recrutement des agents non titulaires ayant changé depuis le 15 mars, le conseil municipal a créé un emploi permanent à temps non complet de professeur d'anglais à raison de 3h45 hebdomadaires.

Le nouvel enseignant des CM2, Monsieur Lionel CAZES, dispensant des leçons d'anglais aux cours moyens, Madame Jocelyne LARROQUE donne désormais des cours seulement aux classes élémentaires (1h30 par classe) et préparatoire (45 minutes)

Délibération autorisant le Maire à recourir à un agent non titulaire

Un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 17h30 hebdomadaire a été créé par délibération du 28 août 2007.

Cet emploi est occupé par Josiane ARLABOSSE qui a été recrutée sur la base d'un contrat à durée indéterminée.

Modification des tarifs des tickets de cantine et de garderie pour l'année scolaire 2012/2013

Depuis le 3 septembre, les tarifs de vente des tickets sont les suivants :

- cantine : 2,10€ le repas
- garderie péri scolaire (de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30) : 1€

Réhabilitation du groupe scolaire - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre des travaux d'intérêt local

Le conseil municipal a sollicité une subvention exceptionnelle auprès de l'Etat au titre des travaux d'intérêt local dans le cadre du projet de réhabilitation du groupe scolaire.

Projet d'éclairage public route de Labastide du Temple et Rue de Larose - Convention de mandat avec le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE82)

La réalisation du projet d'éclairage public sur la route de Labastide du Temple et dans la rue de Larose est confiée au Syndicat Départemental d'Énergie. A cet effet, une convention est signée entre la commune et le SDE82

L'enveloppe prévisionnelle affectée à ce projet est estimée à 44 350€ T.T.C, la rémunération du SDE pour la conduite de cette opération, en sa qualité de mandataire est de 3,5% du montant hors taxe des travaux.

Cette opération peut bénéficier d'une subvention du SDE82 de 40% du montant total hors taxes des travaux plafonnée à 22.900 €.

Remboursement de la barrière située devant le garage à vélos endommagée par un usager

La barrière qui protège le garage à vélos a été endommagée par un usager et doit être remplacée. L'achat de la nouvelle barrière a été facturé à l'auteur du sinistre qui a été identifié (230,90€)

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE

Approbation de la convention de mise à disposition du court de tennis avec l'association de tennis Meauzac Barry

Une convention entre la commune et l'association ATMB fixant les conditions de mise à disposition du court de tennis a été approuvée

Approbation de la dissolution du Syndicat Intercommunal d'études de la Vallée du Tarn (SIVT)

Le Syndicat Intercommunal d'études de la Vallée du Tarn, créé en 1998, avait pour vocation la réalisation d'études utiles à la mise en place d'un programme d'actions ou de procédures de gestion pour la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine naturel de la rivière Tarn.

Les instances statutaires de ce syndicat ayant cessé de fonctionner, Monsieur le Préfet a invité les communes membres à se prononcer sur la dissolution de cette structure intercommunale. L'assemblée a approuvé cette dissolution.

Projet d'extension du groupe scolaire - Tranche 1 : Attribution des lots

DÉTAIL PAGE 6

Le mot des associations Meauzacaïses



ASSOCIATION DE TENNIS MEAUZAC BARRY A.T.M.B

L'Assemblée Générale Annuelle de l'association s'est tenue le 2 octobre 2012 ; il a été procédé au renouvellement du Bureau.

Les membres du bureau sont :

Jean-Marc SIEURAC	Président
Julie SIEURAC	Trésorière
Isabelle BONNEFOUS	Secrétaire
Jean-Paul MARTY	Secrétaire adjoint
Gérard FARGAL	Secrétaire adjoint
Patrick BABLER	Romain N'DOUMBE
Roxanne HENOUX	Nicolas SERVAT
Audrey LEGRAND	Marine SIEURAC
Sébastien MONRUFFET	Jean-Claude TILLOL
Grégory ROUDIL	Axelle TORRES
Patrick SCHOSTMANS	Steve TORRES
Anthony SCHOSTMANS	

L'Ecole de Tennis

L'Ecole de Tennis a redémarré en septembre.

Les cours sont dispensés par Bruno GARCIA Romain N'DOUMBE et Marine SIEURAC sur les terrains de MEAUZAC et de BARRY D'ISLEMADE.

Il y a 9 groupes d'enfants et 1 groupe d'adultes.

Les Lotos

Les prochaines dates des lotos organisés par l'association sont les suivantes :

21	décembre	2012
08	janvier	2013
01	février	2013
08	mars	2013
19	avril	2013
10	mai	2013

Le Tournoi

Enfin, et ce comme tous les ans à la même période, aura lieu l'été prochain le Tournoi de Tennis de l'Association.

Ce Tournoi débutera mi-juin pour se terminer fin juillet.

Comme chaque année, nous espérons que les joueurs viendront nombreux participer à cet évènement.

Pour tout renseignement relatif à l'A.T.M.B vous pouvez contacter
Jean-Marc SIEURAC - Président - au 05.63.31.52.88

ou

Isabelle BONNEFOUS - Secrétaire - au 05.63.31.78.55

Le mot des associations Meauzacaïses



JEUNESSE SPORTIVE MEAUZACAÏSE

Pour redonner une dynamique au sein de nos supporters, le bureau Directeur élu lors de l'assemblée générale de juin 2012, a décidé dans la mesure du possible, de faire jouer un maximum de matchs à domicile, le dimanche à 15H afin de retrouver de l'enthousiasme autour de notre stade.

La saison 2011/2012 fut ponctuée par le maintien de l'Equipe I en Promotion Honneur, nous ne pouvons que saluer le travail accompli par Benoit MAUREL et son adjoint Eric SAMARA. Pour 2012/2013 nos objectifs restent inchangés, qualité et plaisir du jeu sont les mots d'ordres, profitons de l'enthousiasme que propose la jeunesse de notre groupe.

L'équipe 2 quant à elle, a un début de saison prometteur. La rigueur et le travail aux entraînements demandés par Jérôme BARAONA et son adjoint Cyril BOVO, nous laissent croire que l'objectif d'accession à l'échelon supérieur est tout à fait envisageable.

Notre association ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, et nous tenons à remercier:

- L'aide technique et financière de la Mairie de Meauzac,
 - La confiance des sponsors et qui ont reconduit leur publicité et les nouveaux qui nous ont rejoint.
 - L'équipe dirigeante répartie dans les différentes commissions qui consacrent le maximum de son temps et de son énergie au bon fonctionnement du club.
- (Des lotos auront lieu les vendredis 11 janvier, 15 février, 01 mars, 12 avril, 03 mai et l'Assemblée Générale et la fête du Foot sont programmées le samedi 15 juin 2013.
- Nos trois arbitres du club : Julie et Romain COYNE, Omar CISSE.
 - Vous, supporters fidèles et fiers d'encourager les couleurs « jaunes et noires » à travers la Région Midi Pyrénées, merci encore pour votre soutien.

La JSM vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.



Les Présidents

Philippe NAVARRO

Yves SALITOT

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

Attribution d'une subvention à l'Association Départementale de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés de Tarn-et-Garonne (ADAPEI)
Le versement d'une subvention de 80€ à l'ADAPEI pour l'année 2013 a été approuvée.

SEANCE DU 29 NOVEMBRE

Lancement d'une procédure de révisions simplifiées n°1, n°2 et n°3 du Plan Local d'Urbanisme - Objectifs poursuivis et modalités de la concertation

DÉTAIL PAGE 4 ET 5

Lancement de la procédure de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme

DÉTAIL PAGE 4 ET 5

Approbation de la convention et du règlement de fonctionnement relatifs à la fourniture de repas à domicile entre le CCAS de Castelsarrasin

et la commune de Meauzac

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Castelsarrasin effectue un portage des repas à domicile auprès de personnes répondant à des critères d'âge ou de handicap sur notre commune.

Un projet de convention et de règlement de fonctionnement entre le CCAS de Castelsarrasin et la commune de Meauzac a été approuvé. Il fixe les modalités d'organisation des portages de repas aux usagers demandeurs.

Création d'un emploi permanent à temps non complet

En raison des besoins de la collectivité, l'assemblée a créé un emploi permanent à temps non complet d'adjoint technique 2^{ème} classe à raison de 17h30 hebdomadaire à compter du 4 décembre 2012. Ce poste est pourvu par Elisabeth OLIVIE.

Le travail des commissions

2^{ème} semestre 2012

Vie scolaire - Mardi 3 juillet

Réhabilitation du groupe scolaire : point sur le dossier et préparation du dossier de consultation des entreprises avec Monsieur RASPAUD, l'architecte et Madame DELOS, chargée d'opération à la SEMATeG

Personnel - Mercredi 18 juillet

Organisation du temps de travail des agents pour la rentrée scolaire

Travaux - Mardi 25 septembre

Réhabilitation du groupe scolaire : Attribution des lots du marché de travaux

Travaux - Mercredi 1^{er} octobre

Bilan des travaux réalisés et à venir

Personnel - Mardi 9 octobre

Remplacement d'une ATSEM - Choix de la candidate

Travaux - Jeudi 18 octobre

Fourniture et pose des volets roulants de l'école : choix de l'entreprise

Travaux - Lundi 12 novembre

Point sur les travaux à effectuer

Urbanisme - Mardi 13 novembre

Discussions sur les projets de révision simplifiée n°1 et de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme

Personnel - Lundi 19 novembre

Discussions sur le contrat de Madame OLIVIE

Urbanisme

Lancement d'une procédure de révisions simplifiées n°1, n°2 et n°3 du Plan Local d'Urbanisme - Objectifs poursuivis et modalités de la concertation

L'objet des révisions simplifiées est de permettre la réalisation d'une opération à caractère privée dans le secteur de Peyroutas mais qui présente un caractère d'intérêt général pour la commune dans la mesure où elle permet de maintenir et de développer une activité artisanale sur celle-ci qui compte peu d'activités de ce type et a une vocation essentiellement rurale.

Il s'agit de permettre :

- ⇒ à un artisan électricien frigoriste de créer son atelier et un bâtiment de stockage pour son activité
- ⇒ à un artisan maçon de construire un hangar lui permettant de stationner les véhicules et grues nécessaires à son activité ainsi qu'une aire de lavage. Le bâtiment abriterait aussi un réfectoire et des sanitaires pour ses salariés
- ⇒ à un maraîcher de construire un bâtiment de stockage et de conditionnement de fruits et légumes

Le Conseil Municipal a délibéré sur les modalités de la concertation associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet les habitants et les personnes concernées. Il a proposé les modalités de concertation suivantes :

Moyens d'information à utiliser :

- affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires
- article dans le bulletin municipal

Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :

- un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture
- possibilité d'écrire au maire
- possibilité de rencontrer les élus

Le Conseil Municipal se réserve la possibilité de mettre en place toute autre forme de concertation si cela s'avérait nécessaire.

Cette concertation se déroulera pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de révision simplifiée du PLU. A l'issue de cette concertation, Monsieur le maire en présentera le bilan au conseil municipal qui en délibérera.

CARTE PAGE 4

Lancement de la procédure de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme

La modification du plan local d'urbanisme (P.L.U) est rendue nécessaire afin de modifier le tracé des zones Naturelle (N) et Nh au lieu-dit "Planquemarquet".

En effet, le tracé de la zone N suit celui du Plan de Prévention des Risques d'Inondations établi par l'Etat. La zone N s'étend à 60 mètres en partant du ruisseau de Guignès. Le règlement de cette zone N interdit toute nouvelle construction dans cette bande alors que le classement en zone Nh permet les constructions nouvelles.

Le mot des associations Meauzacaïses

Présentation de notre bureau :

Président : VALETTE Marc
Vice Président : VILLENEUVE Fabrice
Responsable Technique : COYNE Jean Philippe
Trésorière : COYNE Régine
Secrétaire : LOPEZ Valérie **Secrétaire adjoint :** FARGAL Gérard
Responsable sponsors : POTET Christophe
Responsable transport : ROQUE Jean Pierre

Quelques rendez vous pour 2013 à Meauzac

Lotos : Vendredi 05 Avril à 21h00
 Vendredi 17 Mai à 21h00
 Vendredi 16 Novembre à 21h00

Tournoi de football en catégories : U14-U15-U16-U17 : Juin 2013
 (Date à définir)

Stage : Août 2013 (date à définir)

Notre « famille du ballon rond » attend votre enfant ». La saison est encore longue. Il peut venir faire un essai un mercredi de 14h30 à 16h00.



Le mot des associations Meauzacaïses



FOOTBALL DES TERRASSES DU TARN

Le FTT c'est le résultat du regroupement de 7 communes à savoir : Albefeuille Lagarde - Les Barthes - Barry d'Islemade - Labastide du temple - Lavilledieu du temple - Meauzac et Saint Porquier avec un effectif en hausse pour la saison 2012-2013 avec 160 licenciés dont 137 joueurs âgés de 5 à 17 ans. Un total de 11 équipes qui sont la fierté du club et qui le représentent sur tous les terrains avec à noter la présence en catégorie Elite de 2 équipes (les U14-U15 et l'équipe 1 des U16-U17).

Le FTT c'est aussi des animations telles que les lotos, les tournois, les activités extra sportives, le vide grenier, le stage de football l'été pour les plus grands, des déplacements au Stadium de Toulouse pour assister à des rencontres de Ligue 1 avec le TFC.

À l'aube de cette nouvelle année 2013, le FTT adresse ses meilleurs vœux à tous les habitants de Meauzac et remercie le club de la JSM et la mairie pour la mise à disposition et la préparation de ses installations sportives pour tous nos amoureux du ballon rond et notamment nos 2 équipes (voir photos jointes) en U16-U17 qui s'entraînent et jouent à Meauzac. Le FTT remercie également tous ses nombreux sponsors grâce à qui le club se développe.

Nous vous donnons rendez-vous très vite pour une année 2013 qui sera riche en animations et en compétitions.

Pour 2013, la volonté première du club soit « des entraînements de qualité avec des éducateurs de qualité et diplômés » sera renforcée avec l'accent mis sur la formation, pour assurer l'apprentissage du football dans de bonnes conditions.

Pour mieux nous connaître, rendez vous sur nos 2 sites Internet (ftt.footeo.com et sur sports régions) ainsi que sur notre page facebook.

Si vos enfants veulent pratiquer le football en 2013, nous les accueillerons avec plaisir. Ainsi le FTT poursuivra son développement.

Pour les entraînements du mercredi après midi en catégories de jeunes (enfants nés entre 2000 et 2007), notre bus assure un ramassage sur Meauzac, Labastide, Lavilledieu, et St Porquier pour accompagner les enfants sur les différents terrains en fonction de leur catégorie.

Nos éducateurs en catégorie U16-U17 : COYNE Jean Philippe
ERULIN Stéphan - COYNE Julie - VILLENEUVE Fabrice

Horaires des entraînements pour nos U16-U17 :

Lundi soir : spécifique gardiens de 18h00 à 19h30

Mercredi soir : de 18h00 à 19h30

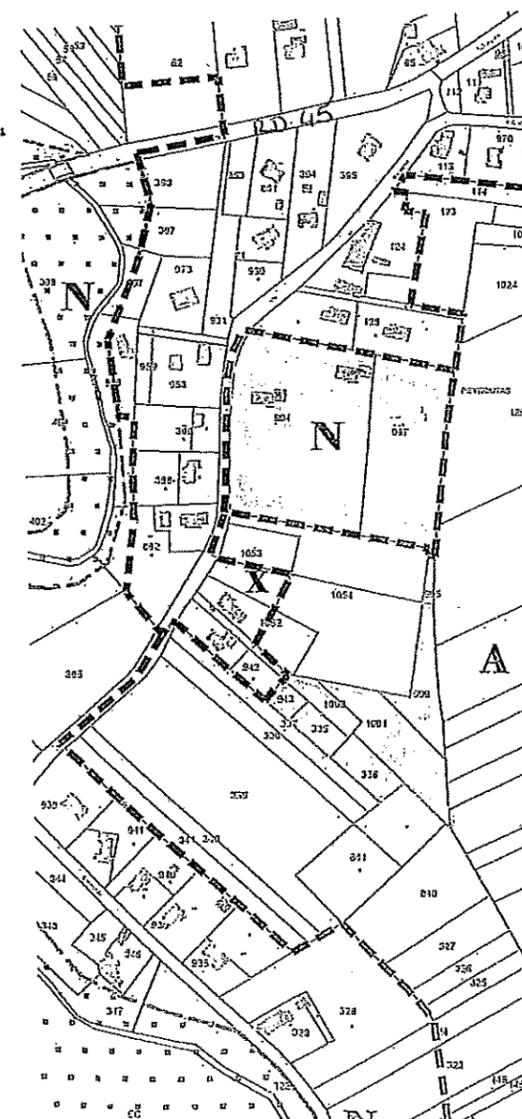
Vendredi soir de 18h00 à 19h30

Urbanisme

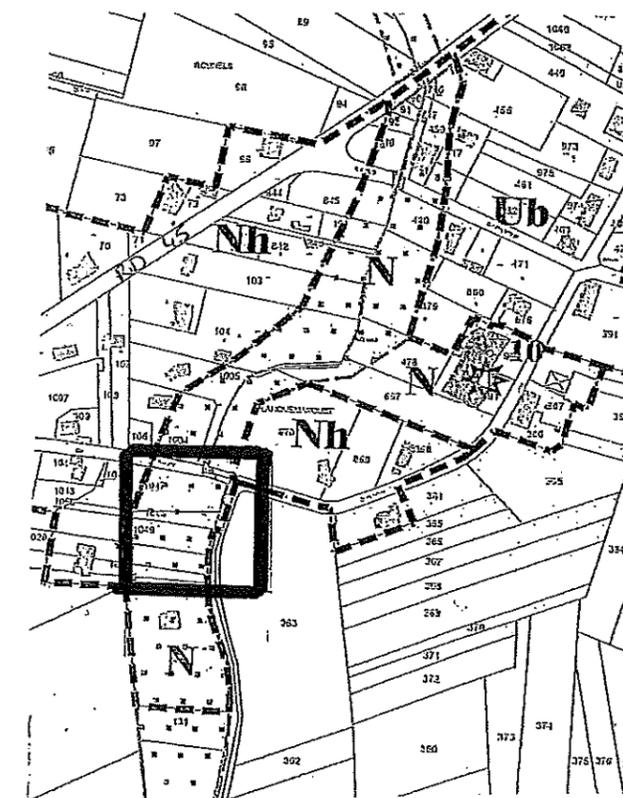
Après études sur le terrain, il s'avère que ce secteur de Peyroutas, en zone N, est faiblement inondé par le petit ruisseau de Guignès. La Préfecture a donc établi que de nouvelles constructions pourraient être construites non pas à 60 mètres mais à 40 mètres dudit ruisseau.

Ainsi, afin de permettre la construction d'habitations à 40 mètres du ruisseau comme validé par les services de l'Etat, il est donc nécessaire de basculer cette portion de la zone N en zone Nh.

PROJETS DE REVISIONS SIMPLIFIEES



PROJET DE MODIFICATION



Travaux

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Par délibération du 26 janvier 2012, le conseil municipal a approuvé le projet de réhabilitation du groupe scolaire. La première tranche de travaux, qui a débuté le 29 octobre, est dévolue à la création d'une classe supplémentaire située derrière la salle de psychomotricité.

A l'issue de la consultation en procédure adaptée, et après examen des offres réalisé par le maître d'œuvre, les entreprises suivantes ont été retenues lors du conseil municipal du 25 septembre dernier :

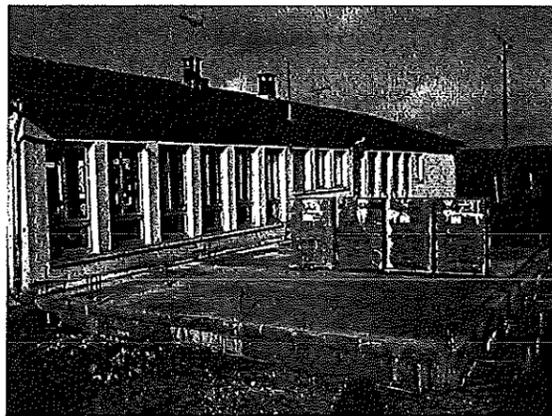
-Lot n°1 Gros œuvre : LUVISUTTO/SERVAT :	57 967,26€ HT
-Lot n°2 Charpente bois couverture zinguerie : LUVISUTTO/SERVAT	18 535,83€ HT
-Lot n°3 Etanchéité toiture et terrasses : ARTYBAT	4 300,00€ HT
-Lot n°4 Menuiseries alu/serrurerie : BSA	20 898,00€ HT
-Lot n°5 Menuiseries bois : SYLVEA	11 578,41€ HT
-Lot n°6 Plâtrerie cloisons isolation : DESCOULS JJ	12 160,20€ HT
-Lot n°7 Electricité chauffage VMC : MONTELEC	23 029,00€ HT
-Lot n°8 Revêtements sols souples SOL FRANÇAIS	10 551,95€ HT
-Lot n°9 Peintures PSO	6 746,19€ HT

Soit un montant total de travaux de 165 766,84€ HT

Le coût total de la première tranche, honoraires et frais divers inclus est estimé à 198 257,14€ HT.

Les subventions attendues sont les suivantes :

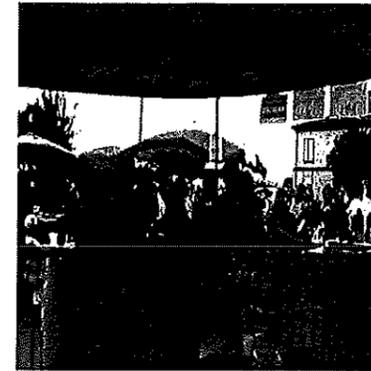
État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	46 714,02€
État au titre des travaux d'intérêt local	7 500,00€
Région au titre du Fonds Régional d'Intervention	22 000,00€
Conseil Général sur les travaux	37 040,00€
Conseil Général au titre du fonds de concours	2 437,50€



Le mot des associations Meauzacaïses

A.P.E.M.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MEAUZAC, AFFILIÉE F.C.P.E.



L'assemblée générale qui s'est tenue le 28 septembre a été l'occasion pour nous d'élire un nouveau bureau et d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre association. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Notre but premier : le bien-être de nos enfants à l'école !

Notre rôle : être à l'écoute des parents et nous mobiliser afin de récolter le maximum de fonds permettant d'accéder au mieux aux demandes de financement des projets pédagogiques des enseignants.

Nous organisons aussi quelques temps forts nous permettant de nous rencontrer, membres de l'association, parents, enfants et enseignants comme le pique-nique de fin d'année.

L'Apem compte bien encore cette année apporter son soutien à l'école et au corps enseignant, d'autant que l'augmentation des effectifs se traduit forcément par une augmentation des besoins financiers à accorder aux différents projets pédagogiques.

Le vide-grenier qui s'est déroulé le 9 septembre a remporté un vif succès et nous avons pu à l'unanimité voter une aide qui a déjà été versée aux écoles (1302 € pour l'école primaire et 756 € pour l'école maternelle, montant fixé au prorata du nombre d'élèves).

Nous finançons aussi lorsqu'un enseignant nous sollicite, un besoin ponctuel (un nouveau thermomètre en maternelle, par exemple, en ce début d'année).

NOUVEAUTÉ cette année : nous avons organisé une Bourse aux Jouets, qui ayant bien fonctionné, est d'ores et déjà reconduite l'année prochaine, date prévue : le 18 novembre 2013.

Nous remercions également les enseignants qui exercent leur métier avec dévouement ainsi que le maire, le conseil municipal et les employés communaux qui nous apportent leur aide, et nous prêtent les locaux dont nous avons besoin afin de réaliser ces différentes manifestations.

Notre prochain temps fort : Le loto du 25 janvier 2013

Nous comptons sur vous tous pour que ces prochains rendez-vous remportent le succès escompté...

Notre appui financier est une aide précieuse pour les enseignants, et donc nos enfants. Nous avons grand besoin de bénévoles, de façon très ponctuelle. N'hésitez pas, parents à nous rejoindre...nos enfants en ont besoin !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2013 à tous.

Les membres de l'Apem



Le mot des associations Meauzacaïses

BON-PIED BON-ŒIL

Deuxième saison de notre toute jeune association.

Tous les mardis de 10h30 à 11h30 nous nous réunissons avec beaucoup de plaisir pour une séance de gymnastique. Notre animatrice, diplômée et spécialisée dans les actions de prévention santé, a su nous convaincre que le travail corporel est un outil de santé à la portée de tous. Il suffit d'adapter l'exercice à la personne et non la personne à l'exercice dit-elle. Ainsi pas d'âge, pas de limite pour faire du sport. Dans ce créneau horaire se sont les seniors qui sont les bienvenus.

Depuis la rentrée nous proposons une nouvelle activité : la marche nordique qui s'adresse à tous. C'est une marche avec bâtons. A l'origine cette technique servait d'entraînement aux skieurs de fonds. Aujourd'hui elle se développe. Cette activité permet en outre de tonifier tout le corps, d'améliorer l'endurance, d'augmenter la capacité respiratoire, la dépense énergétique, de protéger les articulations. Nous nous retrouvons le dimanche matin de 10h30 à 12 heures. L'idée c'est de découvrir des parcours et de partager un moment de convivialité, voir partager un repas. Dès le mois de janvier nous proposerons d'autres créneaux.

Le partenariat, la mutualisation des moyens avec l'association HARMONIE « la gym du bien-être » d'Albefeuille Lagarde, nous permet de bénéficier de la mise à disposition de son matériel et notamment des bâtons de marche nordique, mais aussi de l'accès à d'autres créneaux, d'autres techniques comme la gym douce Pilates, « par la conscience corporelle, un travail global de renforcement musculaire, d'étirement et d'assouplissement, des muscles profonds (muscle de la posture) et périphériques pour retrouver un corps tonique, remodelé, dénoué, déstressé ». Nous pouvons nous féliciter de ce rapprochement qui crée des échanges intergénérationnels.

Enfin nous partageons des week-end découvertes avec des thèmes tel que l'auto-massage, la réflexologie, l'auto-hypnose, avec des professionnels mais aussi à venir une journée d'évaluation de la condition physique par des tests scientifiques.

Si ces quelques lignes ont interpellé votre curiosité n'hésitez pas à nous appeler au : 05/63/67/45/02, 06/84/14/31/75 ou brigitte.mieulet@gmail.com

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année



Pour le bureau, le président
Georges Marty

Travaux

LES ACTIONS DU SDE 82 SUR LA COMMUNE

 Dans le courant du second semestre 2012, le SDE a engagé le renforcement et la sécurisation du poste 1 village. Globalement, cette importante opération de modernisation et fiabilisation de la desserte électrique est estimée à 231 500 euros. Les travaux devraient être achevés au cours du premier trimestre 2013. Les réseaux de télécommunication ancrés sur supports mixtes seront également réaménagés.

Par ailleurs, la dissimulation des lignes électriques et téléphoniques le long de la RD 72 et Impasse de la Rose est en cours d'achèvement. Sur ce secteur, l'éclairage public sera également rénové. Au total, ce réaménagement s'établit à un coût estimatif de 150 991 euros.

Petites nouvelles brèves

INSTALLATION D'UNE SOPHROLOGUE SUR LA COMMUNE

Madame Nadine MANGEAT, sophrologue Caycédien s'est installée au cabinet des kinésithérapeutes Eric JOURDAN et Marie-Laure LAVAL DEGAL au 192 route de Labastide du Temple.

Consultations sur rendez vous au 06.16.25.70.81
nadinemangeat@hotmail.fr

BIBLIOTHEQUE

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque composée d'Aurélié GONCALVES, Magali BARRE, Marielle ROLLO, Anne DEPASSE, Roland GABILLON, William BARENDES et Valérie ROUX vous accueille les jours suivants :

MERCREDI et VENDREDI de 16h30 à 18h
et le SAMEDI de 11h à 12h

LA COMMUNE RECHERCHE UN MEDECIN

Le 8 novembre dernier, le conseil municipal et l'ensemble des professionnels de santé de la commune, se sont réunis afin de discuter du remplacement du docteur LAVERON parti à la retraite au 1^{er} octobre.

Différentes pistes ont été abordées afin d'accueillir dans la maison médicale un deuxième médecin aux côtés du docteur SEGHIER.

Toute piste ou information de chaque administré sont les bienvenues.

Petites nouvelles brèves

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en mairie jusqu'au **LUNDI 31 DECEMBRE à 17h**

Les personnes souhaitant s'inscrire et remplissant les conditions devront se présenter munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant 18 ans avant le 28 février 2012 et ayant été recensés seront inscrits d'office. Toutefois, il est vivement conseillé de vérifier cette inscription auprès de la mairie avant le 31 décembre.

SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Une convention entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Castelsarrasin et la commune de Meauzac a été signée afin de permettre le portage des repas à domicile pour les personnes retraitées ou handicapées.

Les demandes doivent être adressées auprès du CCAS de Castelsarrasin au 05.63.32.75.02 au moins 48 heures avant le jour de livraison souhaité et être accompagnées d'une photocopie du dernier avis d'imposition ou de non imposition, d'un certificat médical si la personne a un régime particulier.

STATIONNEMENT ET SECURISATION DANS LE CENTRE DU VILLAGE

Nous rappelons encore que le stationnement sur la route départementale ou sur les trottoirs est interdit et dangereux (devant la mairie, devant la pharmacie, devant les commerces...)

Par ailleurs, des véhicules sont souvent stationnés en face les nouveaux logements PROMOLOGIS alors que des emplacements de parking sont matérialisés le long du trottoir donnant accès aux habitations.

Nous vous demandons de bien vouloir garer vos véhicules soit sur la Place du 8 mai (place derrière la mairie), soit sur la Place de l'Eglise, soit sur les stationnements situés autour des commerces et uniquement sur ceux matérialisés devant les nouveaux logements PROMOLOGIS.

GARAGE A VELO - RAPPEL

Une barrière est positionnée devant le garage à vélo situé à côté de la boulangerie. Nous vous demandons de faire attention en effectuant vos manœuvres pour sortir du parking afin de ne pas l'endommager. Nous avons été contraints de la changer récemment et elle a déjà été heurtée.

Un nouveau garage à vélos a été installé sur le parking de la Place de l'Eglise en face de la coiffeuse et de l'esthéticienne.

Deux coussins berlinois ont été posés ainsi qu'un passage pour piétons dessiné afin de sécuriser la traversée de ceux-ci.

Le mot des associations Meauzacaïses

ASSOCIATION STUDIO LA DIÈSE: LA CÉLÉBRITÉ À PORTÉE DE MAIN !!!!

Vous aimez chanter ?

Mettez-vous dans la peau d'une star le temps d'un après-midi grâce aux studios de l'association LA DIÈSE à Meauzac en collaboration avec le Studio Libre Expression à Montauban.

Le studio Libre expression à Montauban aussi studio associatif aura pour mission de vous accueillir et vous installer dans une ambiance à la fois conviviale et familiale pour préparer les enregistrements de vos morceaux avec les micros et la technique adéquate.

Une fois que vous êtes prêt(e), il vous suffit simplement d'apporter vos instruments et de jouer dans une cabine insonorisée avec une acoustique professionnelle et tout ça mené d'une main de Maître par Kévin Cariven.

Enfin Wilfrid Garcia de l'association La Dièse à Meauzac s'occupe du mixage et du Mastering de vos titres.

D'une manière moderne et efficace, vous pourrez suivre l'évolution de vos mixages et Masters sans vous déplacer.

D'un simple clic vous aurez accès à un serveur avec vos titres.

Vous pourrez ainsi au fur et à mesure donner vos impressions et faire apporter les modifications nécessaires.

Un autre membre peut s'occuper de votre pochette et de votre site Internet.

Fin 2012 et début 2013 une autre collaboration se dessine avec Radio Association 100.7 FM ce qui permettra la diffusion de vos meilleures chansons sur un quota de Radio.

Le Président,
Wilfried GARCIA 06.98.34.49.40
www.ladiese.fr

JSM SECTION PETANQUE

La saison 2012 s'achève. Les deux concours officiels se sont déroulés dans la bonne humeur.

Le concours amical réservé aux Meauzacaïses et Meauzacais s'est parfaitement bien déroulé avec une bonne ambiance.

Pour l'année 2013, les deux concours officiels auront lieu le dimanche 4 août : tête à tête le matin à 9h et doublette l'après midi à 14h30.

Nous continuerons la saison avec notre concours amical qui aura lieu le dimanche 1er septembre suivi du repas à 12h. Venez nous rejoindre pour cette journée de pétanque et de bonne humeur. Nous vous remercions d'avance.

Pour tous renseignements, contactez
M. Robert LINGUA : 05.63.31.58.91
M. Patrick CHALAIN : 05.63.31.66.97

Le Bureau



LE COMITÉ DES FÊTES

Nous voulons remercier la municipalité, les commerçants et artisans qui nous aident sur toutes nos manifestations.

Merci aussi à toutes les personnes présentes à notre repas de la fête de juillet, qui nous ont aidé à déménager dans la précipitation suite aux intempéries.

J'espère que vous aurez apprécié notre service de transport lors de cette soirée, nous savons que pour certain il y avait très longtemps qu'ils n'étaient pas montés à l'arrière d'un fourgon.

On vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une bonne année.

Le bureau

Le mot des associations Meauzacaïses



LA GAULE MEAUZACAÏSE

- AAPPMA - Meauzac-Barry -
- (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques)

L'année 2012 arrive à sa fin et nous tenions à vous remercier pour votre participation, que ce soit pour les cartes de pêche, pour le loto et pour le concours.

Ce fut aussi le démarrage timide de la carte de pêche 'en ligne' via internet.



L'année 2013 va commencer le 6 janvier par l'assemblée générale, le 8 février par le loto annuel, elle continuera le 30 juin par les concours en local et inter-départemental. Nous vous attendons nombreux, petits et grands !!!

La vente des cartes de pêche se fera cette année encore sur papier et par internet, dans les différents points de vente :

- Alimentation UTILE 2 bis route de Montech à Meauzac (sur papier et par internet)
 - Dépôt QUALISOL 82 chemin de Barré à Meauzac (sur papier et par internet)
 - Particulier Alain CARBONNEL 1065 chemin de Bernon à Meauzac (sur papier)
 - Ou depuis chez vous, par internet sur www.cartedepêche.fr choisir AAPPMA Meauzac
- Précipitez-vous nombreux !!!

Enfin, le président Jean-Claude Meesseman et les membres du bureau de « La Gaule Meauzacaïse » vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2013.

Bonnes fêtes et bonne pêche à tous.

LA CIBLE MEAUZACAÏSE

L'association vous accueille au lieu-dit « Chapas Sud » où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25 mètres.

Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h.

Renseignements :

- Président : Monsieur Jacques THIRION (06.63.44.03.79)
- Trésorier : Monsieur Guillaume BESSIERES (06.99.78.23.90)
- Courriel : laciblemeauzacaïse@laposte.net

Petites nouvelles brèves

DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux domestiques (chiens, chats) qu'ils sont responsables des dommages que ceux-ci peuvent causer (article 1385 du code civil)

Nous comptons sur vous afin d'éviter autant que possible la divagation de vos animaux domestiques.

Si vous trouvez un animal perdu, veuillez ne pas le garder chez vous et le signaler à la mairie. S'il possède une puce électronique ou un tatouage, nous retrouverons le propriétaire rapidement. Dans le cas contraire, il sera examiné par un vétérinaire qui lui posera une puce électronique puis sera apporté à la SPA si des places sont disponibles.

ASSOCIATION CHATS DU QUERCY

Le problème des chats errants dans la commune est de plus en plus fréquent.

L'association Chats du Quercy recueille les animaux errants, les fait stériliser s'ils ont l'âge requis et leur fait poser une puce électronique par un vétérinaire.

Elle propose ensuite les chats à l'adoption.

Si vous trouvez des chats abandonnés, contactez cette association dirigée par Lynn STONE au 05.63.94.73.97

www.chatsduquercy.fr

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Si vous voyez des nids de frelons asiatiques, vous vous demandons de les signaler au secrétariat de la mairie qui les recense et envoie les informations à la Préfecture.

Si les nids sont situés sur le domaine public, la destruction est du ressort de la commune qui fera appel à un spécialiste.

S'il est sur le domaine privé, il appartient au propriétaire concerné de faire appel à une société privée. Monsieur CHARBONNELLE situé sur CAMPSAS (06.75.51.30.68) est apte à les détruire.

Les pompiers ne sont pas habilités à intervenir.

Petites nouvelles brèves

COLLECTE DES DECHETS

Rappel :

La collecte des déchets ménagers est effectuée le mardi et celle des déchets recyclables le jeudi. Il est conseillé de sortir le conteneur la veille au soir.

Suite à un incident survenu lors de la collecte des déchets recyclables et d'après les recommandations de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS), la collecte des sacs, cartons, caissettes et tout autre contenant non conçu pour être appréhendés par les lève conteneurs est **INTERDITE**.

Ainsi, si les déchets sont déposés à côté des conteneurs, quelle que soit leur nature, ils ne seront pas collectés par les agents de la DRIMM.

ACCES A LA DECHARGE ET A LA DECHETTERIE

L'accès à la décharge de Meauzac est **INTERDIT** quelque soit le type de déchets (gravats, déchets verts)

La communauté de Communes TP2C finance l'accès à la déchetterie de Lafrançaise qui est gratuit pour les particuliers. Depuis le 21 septembre, vous êtes accueillis sur un nouveau site situé RIVALS HAUT à Lafrançaise.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Lors de votre première visite :

- Pour les particuliers : Vous devez vous présenter à l'agent d'accueil avec votre carte grise, une pièce d'identité et une attestation de domicile (facture d'électricité, loyer, eau...)

Une vignette est alors apposée sur votre pare-brise et vous permet d'accéder librement les fois suivantes à la déchetterie

- Pour les professionnels : Vous devez posséder une carte d'accès. Elle s'obtient directement à la déchetterie sur présentation d'un justificatif d'activité professionnelle et une pièce d'identité.

Les déchets d'origine professionnelle sont soumis à une grille tarifaire (disponible sur le site internet www.siecom.sudquercy.fr ou par téléphone 05.63.26.49.67

ELIMINATION DES DECHETS VERTS

Pour des raisons de santé et de sécurité, nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre des déchets verts est **INTERDIT**. Il s'agit des déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires (réf : circulaire du 18 novembre 2011)

Le mot des associations Meauzacaïses



CLUB D'AMATEURS D'AUTOMOBILES ANCIENNES C3A

275 Chemin de Galaubié 82290 MEAUZAC

Tél : 05.63.31.53.05 / 06.12.17.58.94

Après la sortie des moules avec plus de 80 participants, nos belles anciennes nous ont amené à St Clar pour visiter l'ancienne école communale, véritable retour dans l'enfance pour la plus grande joie de tous.

La dégustation des châtaignes et vin nouveau a clôturé cette agréable journée que nous renouvelerons bien sur en 2013.

Pour terminer l'année en beauté, nous vous convions à la salle des fêtes de Meauzac où nous fêterons la St Sylvestre jusqu'à l'aube...

Renseignements pour le réveillon : 06.12.17.58.94 / 05.63.31.53.05 M. Serge DARENES



ASSOCIATION OASIS SECTION GYMNASTIQUE

C'est l'hiver, il engourdit notre corps et nous laisse alanguies dans nos maisons. Heureusement, l'association OASIS réveille tout cela en vous proposant des cours :

de gym le lundi de 20h à 21h à Meauzac

de cardio step et body balance le mercredi de 19h à 21h à Barry

Puis des cours de Zumba le mardi de 20h30 à 21h30 à Barry

le mercredi de 20h30 à 21h30 à Meauzac

Devant tant de succès, nous avons ouvert une troisième heure le vendredi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes d'Albefeuille Lagarde.

Les enfants dès l'âge de 4 ans peuvent eux aussi bouger en préparant le gala de fin de saison.

Pour tous renseignements :

Marcelle JEAN LOUIS 06.10.30.00.66

Françoise BOUSQUET 05.63.31.59.94

Merci à tous nos animateurs, Emilie, Magali, Cyrielle, Martine et Rodolphe de nous procurer autant de bonheur à nous retrouver tous ensemble chaque semaine. La preuve puisque notre asso compte à ce jour 350 adhérents, petits et grands.

Nous vous présentons à tous nos vœux de santé et de réussite pour 2013.

Merci à toutes les personnes qui oeuvrent dans nos asso pour que nos villages s'épanouissent.

Une pensée amicale à notre toubib qui pendant des années nous a signé nos certificats médicaux (en toute légalité) Tu vas nous manquer...

Le mot des associations Meauzacaïses



AMICALE DES JEUNES D'ANTAN MEAUZAC - BARRY D'ISLEMADE

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU 2ième SEMESTRE 2012

Tout d'abord, comme en 2011, la salle mise à notre disposition par la MAIRIE est restée ouverte pour que les membres qui désiraient se rencontrer pendant l'été aient la possibilité de le faire et ce à la demande générale de tous les participants habituels.

7 septembre 2012 : Nombreuse participation de nos adhérents à la fête de secteur VAL DE GARONA qui s'est déroulée cette année à LA VILLE DIEU DU TEMPLE (440 participants au total)

25 octobre 2012 : Repas d'automne (120 participants) dans la salle des fêtes de BARRY D'ISLEMADE, suivi du petit loto habituel toujours très apprécié.

23, 24 et 25 octobre : Une triplète féminine de notre Association s'est qualifiée lors des journées de pétanque départementales le 21 mai à MONTECH se classant première et de ce fait a, lors de la finale nationale qui s'est déroulée à RAMATUELLE (Var), défendu très honorablement les couleurs de notre Amicale puisqu'elle a obtenu une 3ième place. BRAVO donc à cette triplète.

25 novembre 2012 : LOTO à la salle des fêtes de MEAUZAC

Confection et remise des colis de NOEL aux 57 adhérents de plus de 80 ans de notre Association

Nos prochaines festivités sont les suivantes :

24 janvier 2013 : Repas de la Coque des rois à BARRY D'ISLEMADE. Comme les années précédentes, le roi et la reine seront tirés au sort et fêtés bien entendu. Un loto gratuit suivra le repas (4 cartons seront remis à chaque adhérent)

10 février 2013 : Loto à la salle des fêtes de MEAUZAC

17 mars 2013 : Assemblée Générale de notre amicale suivi d'un bon repas et d'une animation. Cette année, le renouvellement du Bureau doit avoir lieu. MERCI à tous ceux qui désireraient intégrer le BUREAU de se faire connaître suffisamment à l'avance.

L'année 2012 se termine. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux pour 2013.

LE BUREAU

Petites nouvelles brèves

La déchèterie en bref...

Outil de développement durable, la déchèterie permet de valoriser 70% des déchets pour un coût maîtrisé.

Règles de bonne conduite

AVANT DE PARTIR

- Respecter les jours et heures d'ouverture
- En danger, arrêter immédiatement les travaux et prévenir les responsables par catégorie

SUR LA DECHETERIE

- Je me présente et j'ai mon décompte et je respecte les consignes de sécurité
- Je respecte les horaires de travail et les règles de sécurité
- Je fais le tri de mes déchets avant de commencer

INTERDIT

- Je ne recouvre pas dans les bennes
- Je ne fais pas de déchets dangereux
- Je ne dépose pas mes déchets devant le portail d'entrée

Passer les déchets

- Les déchets doivent être déposés dans les bennes
- Les déchets doivent être déposés dans les bennes
- Les déchets doivent être déposés dans les bennes
- Les déchets doivent être déposés dans les bennes
- Les déchets doivent être déposés dans les bennes
- Les déchets doivent être déposés dans les bennes

Le savez-vous ?

Faites votre PROPRE TRIER ! Nous vous proposons d'acquiescer un composteur pour seulement 15 €.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos auprès du SIEGNA SUD-QUERCY

Renseignements : 05.63.26.49.67

2 Déchèteries à votre service

Infos & Renseignements 05.63.26.49.67

LAFRANCAISE

LAUZERTE

Collecte à domicile de vos vieux arbres

05.63.26.49.67

Petites nouvelles brèves

LE CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Mardi 4 décembre, une réunion publique a eu lieu à la salle des fêtes afin d'informer les propriétaires disposant d'un dispositif d'assainissement non collectif des modalités de mise en place des contrôles mandatés par la Communauté de Communes TP2C et effectués par la société VEOLIA Eau. Une centaine de propriétaires sur les 450 invités étaient présents.

Les lois sur l'eau et les milieux aquatiques du 3 janvier 1992 et du 30 décembre 2006 ont imposé aux communes et communauté de communes exerçant la compétence de l'assainissement non collectif de créer un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui est chargé d'exercer le contrôle technique et périodique des installations.

La commune de Meauzac a délégué la compétence de l'assainissement non collectif pour les installations existantes à la Communauté de Communes TP2C. Cette dernière a créé son SPANC et a retenu la société VEOLIA afin d'effectuer les contrôles des dispositifs d'assainissement autonomes existants.

Le budget de ce service public intercommunal doit être équilibré en dépenses et en recettes. A cet effet, une redevance est réglée par les usagers à la Communauté de Communes pour financer les contrôles effectués par VEOLIA. Elle s'élève à 40€ HT.

LES EOLIENNES

Vous avez lu ou entendu ces derniers temps quelques informations concernant un projet d'implantation d'un parc éolien sur les communes de Meauzac et de Labastide du Temple.

En effet, cela fait maintenant quelques mois que deux sociétés concurrentes prospectent afin d'étudier s'il est possible ou non d'implanter des éoliennes sur le territoire de notre intercommunalité (la communauté de communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons) et plus particulièrement sur notre commune et celle de Labastide du Temple.

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, aucune orientation ou décision allant dans un sens ou dans l'autre n'a été prise.

Les sociétés en question ont établi une carte correspondant à l'identité des propriétaires terriens répertoriés dans la vallée du Tarn allant de la commune limitrophe de Labastide du Temple jusqu'à la rivière Tarn.

La municipalité de Meauzac, en parallèle, a été sollicitée par ces mêmes sociétés. Le conseil municipal étudie toutes les alternatives possibles avant de se prononcer, regardant de près les avantages et les inconvénients qui pourraient surgir.

Soyez assurés de la transparence de l'information. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet au fur et à mesure de son évolution.

Le mot des associations Meauzacoises

Pour finir, 45 adhérents se sont déplacés au Championnat de France 1^{ère} division à Montpellier fin novembre, pour aller encourager Sophie BEUREL (prof au club) et contempler également l'élite nationale du Judo ! Pas de médaille pour Sophie mais elle repart très motivée pour la suite...



Sophie - France 1^{ère} division 2012

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mickaël DELON au 06 73 72 66 03 ou consulter notre site internet : www.trtjudo82.fr/

Pour conclure, les membres du TRT JUDO vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et avec un peu d'avance **une bonne année 2013 !**

AMICALE DE TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DES COMMUNES DE MEAUZAC - BARRY D'ISLEMADE - ALBEFEUILLE LAGARDE

Au cours de ce semestre, nos portes-drapeaux ont participé aux diverses manifestations qui se sont déroulées dans le département.

Les cérémonies de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre se sont déroulées le dimanche 11 novembre 2012 à Albefeuille Lagarde, Barry d'Islemade et Meauzac.

Au cours de ces cérémonies, nos jeunes portes-drapeaux Teddy Margaria et Fabien Mognet ont reçu l'insigne et le diplôme de porte-drapeaux.

Il a été remis, également, le diplôme d'ancien combattant de Monsieur Zenon à son épouse.

Le dimanche 18 novembre 2012, nos adhérents et sympathisants se sont retrouvés au restaurant Ô RIQUETTY à Meauzac pour le repas annuel. Ce fut l'occasion de se retrouver et de passer une excellente journée.

Retenez la date du **DIMANCHE 27 JANVIER 2013, C'EST LE LOTO de notre amicale**. De nombreux lots vous seront proposés. Venez nombreux, le meilleur accueil vous y sera réservé !!!

Nous appelons à toutes personnes qui seraient intéressées par le devoir de mémoire de venir nous rejoindre, elles seront les bien venues.

L'année 2012 se termine, notre amicale souhaite à toutes et à tous de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.

Le Bureau de l'Amicale des AC & VG

Le mot des associations Meauzacaïses



DE NOUVEAUX PROJETS ET DE TRÈS BONS RÉSULTATS POUR LE TRT JUDO 82

Après les magnifiques Jeux Olympiques de Londres que nous ont fait vivre les athlètes français et notamment les judokas avec 7 médailles dont 2 en or, le club **TERRASSES ET RIVES DU TARN JUDO**, composé de 9 communes (Albefeuille Lagarde, Barry d'Islemade, Labastide du Temple, Lafrançaise, Les Barthes, Meauzac, Puylaroque, Saint-Porquier et Vazerac) a repris le chemin des tatamis.

Le club compte déjà près de 200 adhérents qui pratiquent sur 4 lieux cette saison : Salles des Fêtes de Meauzac et Labastide du Temple, Gymnase de Lafrançaise et Dojo de Puylaroque.

Cette saison, le club s'est ouvert encore un peu plus vers le monde du handicap :

En effet, nous avons reconduit les cours créés l'an passé, l'un avec des adolescents de l'IME du Pech Blanc et l'autre avec des adultes du Foyer du Barra-dis, tous en situation d'handicap mental.



De plus, le club propose, depuis septembre, deux nouveaux cours du Judo avec des personnes en situation d'handicap physique. Un premier est encadré par Hervé FILLON avec des enfants polyhandicapés ; un second par Mickaël DELON avec des enfants déficients moteur, venant de l'Institut d'Éducation Motrice de Fonneuve. Ces cours ont lieu directement sur le centre. Nous tenons à remercier le Crédit Agricole et le CNDS pour leurs aides financières apportées à ces projets !

Enfin, Laurent CASTEL, notre président, a été nommé référent départemental du « Judo Handicap ».

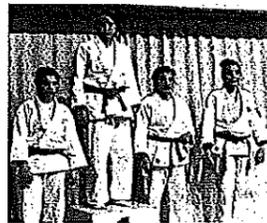
Cette rentrée est aussi marquée par les premières sorties en compétitions, avec d'excellentes performances :

Nos jeunes poussins et benjamins ont participé au Critérium départemental à Montauban et ramènent sur 28 participants : 9 médailles d'Or, 4 médailles d'Argent et 13 médailles de Bronze. Nous relevons surtout leur comportement exemplaire et leur motivation sur cette compétition.



Arthur : 2^{ème} à Carmaux

Huit de nos minimes ont participé au premier Tournoi régional de la saison à Carmaux, avec plus de 300 participants et un bon niveau : Emeline JOAQUIN, Hugo ASTIE, Fernand DEBARD, Cléo DELPRAT, Arthur DEMONTFAUCON, Clément GINESTY, Damien MARTY et Antoine PEREIRA.



Pauline : 1^{ère} à Toulouse

Arthur monte sur la 2^{ème} marche du podium, Emeline et Fernand sont 5^{èmes} ! Mais ce sont nos cadettes qui réalisent le meilleur début de saison ! En effet, Mathilde DEMONTFAUCON, Lise MAUQUIE et Pauline BOULINGUEZ terminent toutes 3^{èmes} du Tournoi régional organisé en octobre à Toulouse. Plus récemment, lors du Critérium régional des ceintures de couleur, Lise termine 3^{ème} et Pauline gagne sa catégorie des -63 kilos. Enfin, cerise sur le gâteau, Pauline s'est qualifiée pour le Championnat de France par Equipes avec les cadettes de Grisolles !

Rencontres Meauzacaïses

INAUGURATION DES COMMERCES ET DE LA STATION D'ÉPURATION

Le 15 septembre 2012 a eu lieu l'inauguration de la station d'épuration et du centre bourg restructuré en zone commerciale. Nous avons eu l'honneur et le plaisir de recevoir la Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, Madame PINEL, le Président du Conseil Général et Sénateur Monsieur BAYLET, le Préfet Monsieur SUDRY, la Sous Préfète Madame GARCIA ainsi que de nombreux autres invités. De nombreuses et nombreux Meauzacaïses avaient également répondu à l'invitation du Conseil Municipal.

Ce projet, aujourd'hui abouti, a permis de restructurer le cœur du village. En effet, la municipalité a voulu anticiper la désertification rurale et a regroupé les forces vives commerçantes du village et, en parfait accord avec celles-ci, a fait cette opération qui aujourd'hui permet à de nombreux administrés de trouver dans notre village-même les services dont ils ont besoin.

Lors des discours des différents partenaires financiers et intervenants, nous avons pu noter la satisfaction de la Ministre du commerce qui a cité la commune en exemple au vu du résultat obtenu. Nous remercions encore Pascale et Roland DI SALVO, Martine NONDIER et Jeff, Sandrine et Cyril LABAT, le docteur LAVERON, le docteur SEGHIER pour avoir permis cette réalisation.

L'inauguration de la station d'épuration (990 équivalent habitants) permet l'assainissement de nouveaux quartiers de la commune. L'extension de nouveaux réseaux de collecte était devenu nécessaire pour coller au mieux avec le Grenelle de l'Environnement. L'assainissement d'un village est la base d'une bonne vie en communauté.

Bien sûr, d'autres besoins sont visibles dans notre commune mais cette restructuration du cœur du village (commerces, stationnements) était vitale et a été une préoccupation majeure du conseil municipal actuel et précédent. L'actualité quotidienne nous démontre tous les jours les SOS lancés par des Maires ou des collectivités qui voient petit à petit leurs services et commerces mourir.

Nous remercions encore toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette journée (administrés, agents municipaux, commerçants, conseillers municipaux)



Rencontres Meauzacaïses

LOTOS À LA SALLE DES FÊTES DE MEAUZAC Tous les vendredi à 21 h

Mois de janvier		Mois de mars	
Vendredi 4	TAROT	Vendredi 1 ^{er}	JSM
Vendredi 11	JSM	Vendredi 8	TENNIS
Vendredi 18	TENNIS	Vendredi 22	INTER ASSO
Vendredi 25	APEM		
Dimanche 27 (14h30)	ANCIENS COMBATTANTS	Mois d'avril	
		Vendredi 5	FTT
Mois de février		Vendredi 12	JSM
Vendredi 1 ^{er}	TENNIS	Vendredi 19	TENNIS
Vendredi 8	PECHE	Mois de mai	
Dimanche 10 (14h30)	AINES	Vendredi 3	JSM
Vendredi 15	ECOLE	Vendredi 10	TENNIS
Dimanche 17 (14h30)	EGLISE REFORME	Vendredi 17	FTT
Vendredi 22	JSM	Vendredi 31	COMITE DES FETES

Le loto du Téléthon du 7 décembre a permis de reverser à l'AFM la somme de 1142€

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie s'est déroulée le 11 novembre en présence des maires des communes de Barry d'Islemade et d'Albefeuille Lagarde.

Un verre de l'amitié, offert par la municipalité de Meauzac, a clôturé la matinée.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Monsieur José LACOMBE, Maire de Meauzac
et son équipe municipale

ont le plaisir de vous accueillir

Le samedi 5 janvier 2013

Salle des fêtes de Meauzac, à 18h30

Un apéritif clôturera cette cérémonie.

Le mot des associations Meauzacaïses



TAROT CLUB DES 5 COMMUNES

Siège : 6 RIQUETTY Café - Restaurant Meauzac Téléphone : 05 63 30 50 77
Correspondant : Fargal Gérard 06 81 69 77 79 Email : fargal.gerard@neuf.fr

Meauzac, Place forte du tarot en Midi-Pyrénées

En cette fin d'année 2012, le Tarot Club des Cinq Communes tient à remercier les Municipalités qui s'associent à la bonne santé du Club.

Sous la Présidence de M. Rémi DELBOUIS, entouré d'une équipe fidèle et dévouée, le Tarot Club organise tous les mercredis soirs de l'année son concours hebdomadaire suivi par de nombreux assidus de tous les départements limitrophes.

Fiers de ses quarante licenciés (2^{ème} club du Midi-Pyrénées), venant des environs, mais aussi du Lot et Garonne, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne et du Lot.

Le Tarot Club attire près de 2000 joueurs au cours de ses divers tournois, qui permettent au village d'exister et de lui donner vie durant ces journées.

Par ailleurs, les licenciés participent aux tournois organisés en Midi-Pyrénées, mais aussi à Tulle, Pontarlier, Cap d'Agde, Pays Basque, Sable d'Olonne, Alès, Argèle, Vichy, Aix les Bains etc... Permettant ainsi au village de Meauzac de se faire connaître loin de son département.

Tous les niveaux de joueurs se côtoient dans la convivialité et la bonne humeur, si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre le mercredi soir au café restaurant le « Ô Riquety » où le meilleur accueil vous sera réservé. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 06.31.42.04.83 ou le 05.63.03.11.02

Date à retenir

Le vendredi 28 décembre 2012 à 13h30 concours tarot au café le « Ô Riquety » :

Après-midi : Tournois en libre par équipe de 2 joueurs - (tous les niveaux seront représentés)

Le soir 21h : Semi-marathon en 5 parties de 50 mn - (tous les niveaux seront représentés)

Et pour commencer l'année 2013

Le vendredi 4 janvier 2013 à 21h, grand loto traditionnel (Gras, bon d'achats...), à la salle des fêtes de Meauzac.

Venez nombreux !

Président : Rémi Delbouis : 06 20 48 01 45

Communauté de Communes

Le Relais d'Assistants Maternels fête Noël en « Symphonie »

Ce jeudi 6 décembre 2012 avait lieu à la salle des fêtes des Barthes le Noël du Relais Assistants Maternels de la communauté de communes des terrasses et plaines des deux cantons (animé par Magali Guillois). 29 enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent ont pu assister à une représentation de la compagnie Les Ailes du Monde intitulée « Symphonie Potagère ».

Imaginé par Marine Moutou, ce spectacle met en scène une jardinière musicienne qui sème des graines. Pour leur donner envie de pousser, elle s'entoure d'une ribambelle d'instruments sous l'œil bienveillant de Crapouillot. « Un spectacle poétique qui a entraîné les tout-petits dans un tourbillon de chansons enfantines et d'histoires aux parfums de légumes et de mélodies inventées en un tour de brouette ».

Suite à la représentation, les enfants ont pu découvrir de plus près le décor et se faire prendre en photo auprès de l'héroïne du spectacle. Cette dernière n'a pas oublié les recommandations d'usage : surtout de bien manger des fruits et légumes tous les jours !!!

Après ces bons conseils, nous avons partagé un délicieux goûter, l'occasion pour les enfants de déguster les spécialités sucrées et salées des mamans et d'assistantes maternelles. La salle des fêtes avait été décorée pour cette occasion des jolies créations des enfants réalisées au cours des matinées d'éveil.

Merci à tous ceux qui ont participé à ce moment convivial et inoubliable touché par la magie de Noël...



Matinée d'éveil à Labastide du Temple



Matinée d'éveil à La Ville Dieu du Temple



Matinée d'éveil à Barry d'Islemade

Communauté de Communes

COORDONNEES DU SECRETARIAT

4bis route de Lafrançaise à Meauzac (à côté de la cantine scolaire)
05.63.31.59.48

Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h – 17h

Conseil Communautaire du 12 juin 2012

Attribution du marché de voirie 2012

Suite à l'appel d'offres lancé relatif aux travaux d'investissement sur la voirie communautaire – programme 2012 et conformément au choix de la Commission, l'entreprise SAS Eurovia Midi-Pyrénées, ZI Les Ports, 82800 NEGREPELISSE, a été retenue pour un montant de 250 272,90 € HT.

Choix du mandataire de la déchetterie, approbation du programme et de l'enveloppe financière du projet

Le Conseil Communautaire a approuvé le programme relatif à la création de la déchetterie intercommunale ainsi que l'enveloppe financière globale arrêtée à 427.125,00 € HT soit 510.841,50 € TTC

Après publication d'un avis d'appel à la concurrence, un mandataire nécessaire pour une assistance à caractère administratif, technique et financier a été choisi. Il s'agit de la SEMATEG dont la rémunération s'élève à 3.575,00 € HT en phase pré-opérationnelle et à 12.350,00 € HT en phase opérationnelle. Une subvention auprès du Conseil Général a été sollicitée pour la prise en charge à hauteur de 50 % du coût de la phase pré-opérationnelle et de 50 % de la rémunération SEMATEG en phase opérationnelle,

Approbation du plan de financement de l'étude de faisabilité économique de la cave de La Ville Dieu Du Temple

La Communauté de Communes TP2C a pour projet la réalisation d'une étude de faisabilité économique concernant la Cave de La Ville Dieu Du Temple. Cette étude portera sur les points suivants :

- L'analyse socio-économique (données socio-économiques et objectifs de la communauté)
- Etude des besoins des entreprises locales.
- Commercialisation : propositions de commercialisations et de communication. Insertion de l'offre sur la Bourse des Locaux fonciers d'Entreprise de la CCI.

Le plan de ce financement suivant a été approuvé :

FNADT 30%	1 551 €
Conseil Régional 20%	1 034 €
Conseil Général 30%	1 551 €
Autofinancement 20%	1 034 €
Coût total de l'opération H.T. :	5 170 €

Acquisition de bacs roulants

Un projet d'acquisition de 21 bacs de 770 litres, 50 bacs de 240 litres et 50 bacs de 120 litres est en cours. Après consultation de plusieurs fournisseurs, ces bacs seront livrés par TUCOM BERNARD S.A.R.L. 2 rue Lavoisier 47520 LE PASSAGE D'AGEN.

Le coût des bacs est proposé à 109 € HT pour les 770 litres, 30 € HT pour les 240 litres et 24,50 € HT pour les 120 litres, livraison comprise.

Communauté de Communes

Portage des repas de l'ALSH été 2012

Après consultation de plusieurs fournisseurs, les repas du Centre de Loisirs seront portés par la Société SODEXO de Castelsarrasin du 9 juillet au 17 août 2012.

Le coût du repas par personne est proposé à 2.58 € HT pour les maternelles, 2.70 € HT pour les primaires et 3.83 € HT pour les adultes. Les repas seront servis aux enfants ainsi qu'aux animateurs.

Répartition dérogatoire du F.P.I.C.

La loi n°2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012 instaure un Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Le conseil a du définir les critères de répartition des attributions entre les communes et l'établissement de coopération intercommunale en application du II de l'article L2336-5 du Code Général des collectivités territoriales.

Ainsi, le conseil communautaire a décidé de verser intégralement le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales à l'établissement de coopération intercommunale.

Conseil Communautaire du 24 juillet

Attribution des 13 lots du marché de travaux de la crèche intercommunale

Une crèche multi accueil va être construite sur la commune de Labastide Du Temple.

Suite à l'appel d'offres et conformément au choix de la Commission, les entreprises suivantes ont été retenues

LOT	NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE H.T.
1 - GROS ŒUVRE	MONTOUX	147 393,86 €
2 - ENDUITS DE FACADES	SOL FACADE	7 580,84 €
3 - CHARPENTE	MONTOUX	49 327,50 €
4 - COUVERTURE ETANCHEITE	SARL ARTYBAT	47 176,50 €
5 - MENUISERIES BOIS	DARAM	52 878,49 €
6 - PLATRERIE	RC 82	22 581,80 €
7 - CARRELAGE	MONTAUBAN CARRELAGE	9 421,92 €
8 - ELECTRICITE	SARL LANIES	43 125,19 €
9 - PLOMBERIE CHAUFFAGE VMC SANITAIRE	QUERCY CONFORT	25 597,67 €
10 - SOLS SOUPLES	PLASTIC DECORS	7 953,55 €
11 - PEINTURES	ROQUES	13 710,00 €
12 - SERRURERIE CLOTURES	SA HUGUEDE	11 907,10 €
13 - AMENAGEMENTS EXTÉRIEURS	VOINOT	55 309,05 €
TOTAL GENERAL		493 963,47 €

Communauté de Communes

Cette délibération annule et remplace celle du 11 avril 2012.

Conseil Communautaire du 2 octobre

Choix du maître d'œuvre pour la création de la Déchetterie

A l'issue de la consultation de maître d'œuvre, et après analyse des offres par la SEMATEG pour le maître d'ouvrage, le Conseil communautaire a choisi de désigner PRIMA Ingénierie, comme maître d'œuvre pour un montant forfaitaire de 17 700 € HT

Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le Conseil Communautaire a décidé d'exonérer, conformément à l'article 1521-III-1 du CGI, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2013, les entreprises suivantes :

Commune des Barthes :

- Lafon Jean-François (transports routiers) : parcelle B 845 à Fond de Tuile
- Gerbaud Isolation : parcelle B 520 dont la propriétaire est Mme Carpena Lucienne épouse Gerbaud Gilbert.

Approbation du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a été approuvé. Il est consultable au secrétariat de la communauté de communes

Avenant marché de voirie

Le marché de travaux de voirie 2012 de la Communauté de Communes a donné lieu à un appel d'offres. L'entreprise Eurovia, la moins disante a été retenue avec une offre de 250 272.90 € HT.

M. le Président présente donc la possibilité de réaliser des prestations supplémentaires qui ont été évaluées au montant de 5 389.73 € HT soit 6 446.11 € TTC

L'avenant n°1 présenté consiste donc à porter le montant initial du marché de 250 272.90 € HT à 255 662.53 € HT, par modification de l'article 2-1 de l'acte d'engagement.

Conseil Communautaire du 23 octobre

Nouvelle consultation lot n° 5 du marché de travaux de la crèche

Suite à la liquidation judiciaire de la Sté DARAM MONTLAUR, lot n°5 menuiserie et après renonciation de cette dernière à poursuivre son contrat, l'assemblée a décidé de lancer une nouvelle consultation pour terminer les travaux et dont le coût s'élève à 36 407.35 € HT.